



ONE-PL: proximité, expérience, NTIC caractérisent les exercices libéraux d'aujourd'hui

Pour la première fois, la Conférence des ARAPL et l'UNAPL se sont alliées en créant ONE-PL, l'Observatoire national des Entreprises de Professions Libérales. Cet observatoire a pour but de fournir des enquêtes régulières nous permettant de mieux connaître les Professionnels libéraux, pour anticiper leurs évolutions et leurs besoins. La société Synaelis de Lyon, qui avait déjà mené l'enquête nationale des ARAPL en juillet 2007, a été de nouveau sollicitée. 2 500 personnes ont répondu à son questionnaire.

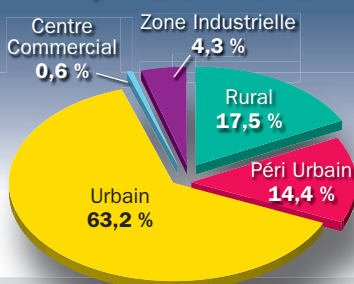
Nous vous livrons ici les premiers éléments marquants.

La proximité, un maître mot

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les professionnels libéraux n'ont pas déserté les campagnes.

Si 63 % d'entre eux déclarent travailler en zone urbaine, ils sont quelque 32 % à exercer en zone rurale ou périurbaine. Ils sont une très faible minorité (moins de 5 %) à s'être installé dans les centres commerciaux et dans les zones industrielles. Ils préfèrent être au contact de la population, dans des endroits habités. Mais ils ne délaissent pas pour autant les zones peu densément peuplées. 28 % d'entre eux sont installés dans des villages, et 15 % dans des villes de moins de 20 000 habitants.

L'environnement des entreprises de professions libérales



Dans 60 % des cas, les personnes interrogées dans l'enquête ont plus de 45 ans. Il ne faut donc pas se prévaloir de ces résultats pour écarter le danger de la désertification des territoires. En revanche, il n'est pas trop tard pour mener des actions en amont, en vue d'assurer le renouvellement de ces professionnels libéraux. C'est tout l'enjeu par exemple de la réflexion menée en faveur de la transmission des cabinets de « médecins de campagne ». Il faut améliorer l'attractivité de ces territoires pour des jeunes.

L'heure du télétravail n'a pas encore sonné. Les professionnels libéraux ont fait leur le mot de « proximité », véritable valeur à leurs yeux. Plus de 91 % se déplacent dans le cadre de leur travail, de manière journalière pour plus de la moitié d'entre eux. Ils évoluent dans la zone de travail qui est la leur : pour plus d'un quart d'entre eux, c'est leur ville, et pour un autre quart leur département.

L'expérience : une qualité reconnue par le milieu

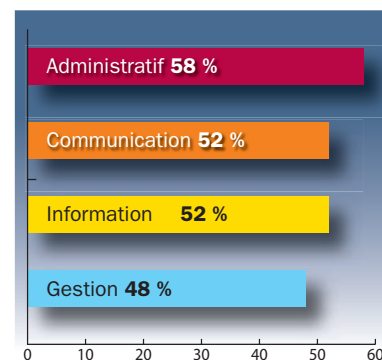
La pyramide des âges des enquêtés est tout à fait caractéristique de la population des professionnels libéraux. En raison de la longueur de leurs études, ils entrent relativement tard sur le marché du travail (moins de 0,5 % ont entre 18 et 25 ans, et seulement 15 % entre 26 et 35 ans). Parallèlement, ils quittent tard le monde professionnel : 60 % des répondants ont plus de 45 ans, et 27 % plus de 55 ans. Les professionnels libéraux sont donc un **secteur socio-professionnel spécifique** dans le paysage français où les 2/3 des plus de 55 ans sont exclus de l'emploi. L'expérience liée à l'âge y est reconnue,

Près de 80 % des professionnels libéraux utilisent régulièrement les NTIC.

alors qu'ailleurs les entreprises considèrent le vieillissement de leurs collaborateurs comme un handicap pour leur productivité.

Un engouement pour les nouvelles technologies

Les professionnels libéraux ont saisi l'opportunité que représentent les nouvelles technologies pour leur activité. Et ce, toutes tranches d'âge confondues. Près de 80 % les utilisent régulièrement et avec aisance. Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) restent avant tout un outil de travail :



Seuls 4 % se l'autorisent pour se détendre.

Proximité, expérience, NTIC : les professions libérales s'adaptent à leur environnement et à leur clientèle. Même si individuellement le choix de l'exercice libéral reste aujourd'hui un défi, collectivement elles ont su saisir, voire devancer, les évolutions de la société.

Michel Hassenforder,
Président de la Conférence des ARAPL
Mathilde Letellier,
Chargée de mission